



Vision 2008-2010

Laboratoire de pédagogie universitaire – LPU

Le Laboratoire de pédagogie universitaire

Le Laboratoire de pédagogie universitaire a été créé à la Faculté des sciences de l'éducation de l'Université Saint Joseph, au cours de l'année universitaire 2004-2005. C'est une plateforme fédératrice qui regroupe des délégués de chacune des institutions de l'Université et qui fonctionne selon une démarche participative. C'est un cadre de réflexion, de partage d'expériences et d'innovation dans le domaine de la pédagogie universitaire.

Parmi les réalisations du LPU¹ jusqu'à date:

- ❑ Trois journées pédagogiques ont été organisées entre juin 2004 et novembre 2005 autour de l'accompagnement pédagogique, du tutorat et de l'enseignement universitaire, rassemblant les responsables institutionnels ainsi que le corps enseignant cadré et vacataire de l'USJ.
- ❑ Un document de référence sur les travaux personnels contrôlés – TPC a été produit et diffusé suite à la journée pédagogique du 6 juillet 2005.
- ❑ Un état des lieux sur les pratiques en termes de TPC a été mené en 2008.
- ❑ Un dispositif d'évaluation de l'enseignement par l'étudiant a été développé et mis sur le SI à disposition de toutes les institutions de l'USJ. Cette activité est venue en accompagnement à la journée pédagogique animée par M. Ph. Meirieu en novembre 2005.
- ❑ Une étude de besoins en formation, suivie par la mise en place d'une vingtaine de sessions offertes gratuitement au corps enseignant de l'Université. Ces sessions ont regroupé autour de 400 participants sur les trois années.
- ❑ Un effort particulier a été fait pour promouvoir de nouvelles technologies et leur application dans l'enseignement universitaire.

La mission et les objectifs du LPU

La mission du LPU est la veille pédagogique ainsi que la promotion d'une culture autour de la pédagogie universitaire au sein de la communauté universitaire. Cette mission s'inscrit dans la recherche et le renforcement de l'excellence de l'enseignement.

À travers l'ensemble de son activité, le LPU tend à :

- Participer au développement des ressources académiques et pédagogiques de l'USJ.
- Influencer les politiques universitaires tant au niveau de l'USJ qu'au niveau national.

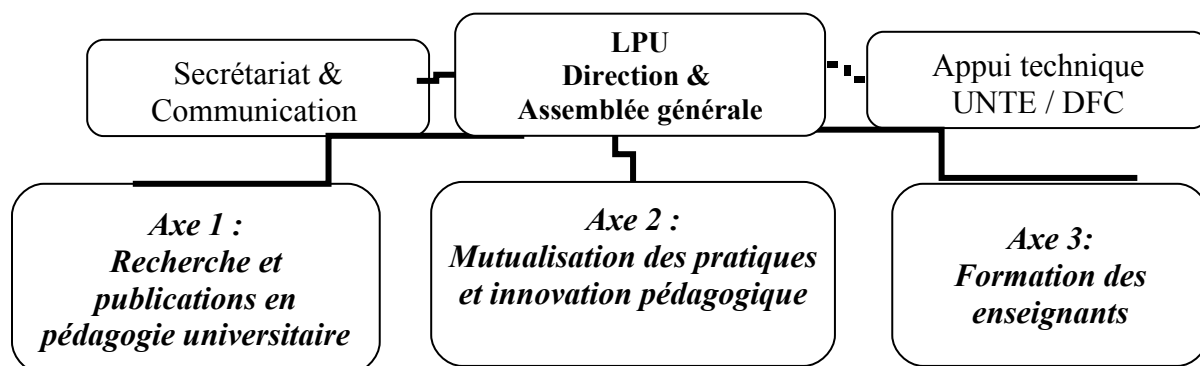
¹ Les détails sont fournis dans la deuxième partie du document : le « Portfolio du LPU »

Ses principaux objectifs sont:

1. Le développement de la réflexion et de la recherche autour de diverses problématiques pédagogiques.
2. L'harmonisation des représentations et des pratiques.
3. La mutualisation et la diffusion des pratiques innovantes.
4. La participation à l'élaboration et au développement d'une politique de formation continue des enseignants universitaires.

Structure et fonctionnement du LPU pour 2008-2009

Structure du LPU



Objectifs des axes, démarche et partenaires institutionnels:

Axe 1 : La recherche et la publication en pédagogie universitaire:

- Développer la recherche autour de la pédagogie et de la qualité de l'enseignement universitaire dans toutes ses formes : recherche-action, recherche-développement, recherche expérimentale, etc.

La démarche de travail :

1. Établir une liste des problématiques de recherche prioritaires et la proposer à l'assemblée générale du LPU.
2. Soumettre les projets de recherche au Conseil de la recherche et assurer le suivi administratif.
3. Élaborer des devis de recherche et les soumettre aux instances concernées pour accord et/ou financement.
4. Monter des équipes de recherche et veiller à l'avancement des travaux.
5. Veiller à la production des rapports de recherche et aux documents finaux.
6. Coordonner étroitement avec les autres responsables d'axes pour assurer la complémentarité du travail.
7. Communiquer autour des activités de l'axe et valoriser les résultats de la recherche par la publication et autres.

Les partenaires institutionnels sont : le Conseil de la recherche, le Vice-recteur aux affaires académiques.

Axe 2 : La mutualisation des pratiques et l'innovation pédagogique

- Mutualiser, expérimenter et diffuser des pratiques innovantes en pédagogie universitaire au sein de l'USJ.

La démarche de travail :

1. Animer un laboratoire d'expérimentation de pratiques innovantes.
2. Mener des actions pilotes en innovation pédagogique en partenariat avec d'autres universités.
3. Constituer et gérer une base de données, alimentée systématiquement autant par les recherches du LPU, par les différentes institutions ainsi que par des enseignants chercheurs de l'Université.
4. Coordonner étroitement avec l'axe-1 pour les recherches de type expérimental et avec les autres responsables d'axes pour assurer la complémentarité du travail.
5. Veiller à la production des rapports de progression et rapports finaux.
6. Communiquer autour des activités de l'axe.

Les partenaires institutionnels sont : le Vice-recteur aux affaires académiques, le Vice-recteur à l'administration, et le Service technologique et informatique du rectorat, UNTE.

Axe 3 : La formation des enseignants

- Participer à l'élaboration et au développement d'une politique de formation continue à assurer aux enseignants universitaires :

La démarche de travail :

1. Établir un système permanent d'étude de besoins en formation des enseignants universitaires.
2. Coordonner avec les différentes instances concernées sur les stratégies de formation à développer, dont le Département de formation continue de la Faculté des sciences de l'éducation.
3. Mobiliser des ressources académiques et constituer un noyau dur de formateurs experts.
4. Proposer et gérer les demandes de formation selon des approches variées et adaptées : soutien pédagogique, coaching, sessions courtes, DU, formation spécialisée, etc.
5. Organiser des sessions standard à offrir annuellement.
6. Coordonner étroitement avec les autres responsables d'axes pour assurer la complémentarité du travail.

Les partenaires institutionnels sont : le Vice-recteur aux affaires académiques, les doyens et directeurs, le Vice-recteur à l'administration et le Service des ressources humaines de l'USJ, le responsable du Département de formation continue à la Fsedu.

Fonctionnement des axes :

Les membres du LPU décident en début d'année universitaire de leur implication dans l'un ou l'autre des axes de travail. Des commissions sont formées correspondant à chacun des axes.

Les stratégies d'action des commissions sont discutées par l'assemblée générale en plénière ainsi que les résultats des travaux.

Une évaluation du travail des commissions se fait, par l'assemblée générale, avant la fin de chaque mandat de coordination.

Les fonctions au sein du LPU

Le délégué d'institution :

L'engagement des membres délégués au LPU devrait être pour une durée minimale de deux ans.

Il est demandé au délégué d'institution de :

- Représenter son institution au LPU.
- Diffuser les informations, décisions ou réflexions du LPU dans son institution.
- Assurer le retour au LPU des informations relatives à son institution, utiles aux projets en cours (entretiens, questionnaires, recueil de documents ou de données, etc.).
- Participer activement à une ou plusieurs commissions de travail.
- Participer aux réunions plénières du LPU.

Le coordonnateur de commission :

Un coordonnateur est à la tête de chaque commission. Il est engagé parmi les délégués au LPU pour une durée de deux ans.

Il assure les tâches suivantes :

- Établir les priorités de travail ainsi que le plan d'action.
- Gérer les activités de l'axe et veiller à l'avancement du travail : conception, animation et évaluation.
- Coordonner le travail avec les autres axes ainsi qu'avec la directrice du LPU
- Organiser et animer les réunions de la commission et en rédiger les comptes-rendus.
- Rendre compte à l'assemblée générale de l'activité de l'axe dont il a la charge.

Le directeur du LPU

C'est le Doyen de la Faculté des sciences de l'éducation qui assume à cette date la direction du LPU. Dans toute autre situation, c'est le Doyen de la Fsedu qui nomme le Directeur du LPU après avis favorable du Recteur.

Le directeur du LPU est appelé à :

- Veiller à l'opérationnalisation de la mission et des objectifs du LPU.
- Veiller à la cohérence et à la complémentarité des différents projets menés au sein du LPU.
- Accompagner les projets des commissions, les orienter au besoin, veiller à leur bon déroulement, et à leur finalisation.
- Planifier, animer les réunions plénières de l'assemblée générale et en rédiger les comptes-rendus.
- Assurer la gestion financière du LPU.
- Gérer les opérations et événements organisés par le LPU.
- Mener l'évaluation des activités du LPU avec les acteurs concernés.
- Gérer la communication et la diffusion autour du LPU et de ses activités.

Le chargé de secrétariat et de communication:

Cette tâche est jusque là assurée par le secrétariat de la faculté des sciences de l'éducation

- Organiser la logistique des réunions et des événements : aménagement des salles, accueil, inscriptions manuelles et en ligne, etc.
- Archiver les documents relatifs aux LPU.
- Prendre en charge les inscriptions en ligne.
- Gérer le site du LPU.
- Veiller à la communication et à la diffusion de l'information : Envoi de courrier, de comptes-rendus, affichages, etc
- Mettre en ligne les comptes-rendus des assemblées générales, les rapports d'activités, et les espaces virtuels créés pour les commissions et la circulation des documents par Internet.

Appui technique de l'UNTE:

- Collaborer à l'organisation des journées pédagogiques et des sessions de formation.
- Assurer des conseils technologiques selon les besoins du travail.
- Assurer des tâches de haute technologie ponctuelles et sur demande.
- Superviser la gestion du site du LPU.

*Ce document de travail est le fruit de la réflexion d'une commission formée de :
Stephane Bazan, Christine el Khoury, Rima Moawad et Nada Moghaizel-Nasr
Il a été finalisé et rédigé par Rima Moawad*